

Témoignage de Brigitte Kerlonou professeur EPS - Espé Académie de Versailles /UCP / site d' Antony.(20 juin 2016)

Ce texte pour informer/partager sur la situation navrante de l'EPS et des conditions locales de son enseignement en formation des enseignants du 1er degré dans notre institution qui affiche une soi-disant excellence en tant qu' « Ecole supérieure aux professorat et à l'éducation ».

Etat de la situation de la formation EPS dans le Parcours 1 MEEF qui délivre des masters 1 et 2 et prépare au concours des futurs professeurs des Ecoles (CRPE=

- Rappel depuis quelques années déjà :

-Il n'y a plus d'épreuve d'EPS physique au CRPE. En effet avant chaque candidat-e avait la possibilité de s'engager dans un choix d'option ; danse ou athlétisme un minimum)

-Il n'y a plus non plus depuis fort longtemps d'épreuve de natation ou ne serait-ce qu'un premier niveau de sauvetage de type "mannequin enfant" par exemple. Les candidat-e-s doivent pourtant savoir enseigner la natation scolaire, mais il leur suffit de fournir dans leur dossier d'inscription un diplôme de 50 mètres nage libre. Pour pallier ce souci, j'ai essayé cette année d'inviter chacun de mes étudiants M1 à venir volontairement sur un créneau disponible (celui du Suaps) pour au **moins vivre, valider, s'entraîner au besoin à l'épreuve du nouveau savoir nager scolaire** qu'ils doivent connaître **théoriquement** pour l'épreuve orale d'EPS

Epreuve orale d'EPS au CRPE et dans le MEEF

Les centaines d'admissibles au CRPE **ont tous une épreuve obligatoire orale d'EPS**, ce qui est positif intéressant et économique ; mais **concernant notre spécificité disciplinaire; langage du corps et conduites motrices c'est ubuesque.**

Parler de ce que la majorité des candidat-e-s n'a plus rien vécu depuis le bac, de ce qu'ils n'ont plus ressenti, exploré voire approfondi physiquement est peine perdue

Alors que sont mis en avant dans les discours officiels et institutionnels :

- les incontournables besoins et **bienfaits d'une éducation à la santé et d'une pratique physique quotidienne**

- la prise en compte nécessaire **des publics à besoins particuliers,**

- les **enjeux et réussites des pratiques du sport associatif** via l'USEP pour le 1^{er} degré, ou en collaborations avec les partenaires (soit spécialistes pour un encadrement renforcé soit partenaires culturels artistiques (dont en arts vivants du spectacle co intervenants dans les projets de parcours en éducation culturelle et artistique (PEAC),

notre première mission de formation , est de parvenir aujourd'hui à :

-réconcilier les étudiant-e-s (dont stagiaires et futurs professeurs des écoles) avec eux mêmes spécialement dans la construction d'un certain rapport à un corps physique, sensoriel et actif, à

- les convaincre de bien vouloir enseigner l'EPS dans leurs écoles, à faire en sorte qu'ils acceptent de concevoir en partenariat et en responsabilité des projets en ce sens. Donc d'abord leur redonner confiance, actualiser leur niveau de connaissances culturelles, leurs savoirs pratiques, pour qu'elles/ils puissent oser programmer et prendre en charge un enseignement disciplinaire dont elles/ils se sentent pas voire trop peu formé-e-s.

Le volume horaire de formation EPS pour les étudiants, futurs enseignants du 1^{er} degré et celui affecté à une pratique effective ont été sérieusement amputés et risquent encore de diminuer.

Pour exemple la maquette de formation actuelle donne une possibilité de choix d'options dans un Enseignement constitutif (EC) EPS/SCIENCES à hauteur de 8h.

Il est envisagé à Antony pour alléger les horaires de formation hebdomadaires, de glisser ce choix d'option dans d'autres EC dont celui associé à la polyvalence du métier. Donc encore une disparition d'horaires de type disciplinaire en vue.

Question : Qui parmi les IPR, IG ou autres décideurs est susceptible de défendre :

– au côté de l'épreuve orale à conserver - **un rétablissement de l'épreuve physique EPS au concours** des profs des écoles, pour sortir de ce fameux **SMIG ou RMI d'EPS physique et culturel** pour chaque futur-e enseignant-e ? Dans ce cadre est-il possible alors se proposer au concours une épreuve de spécialité (APSA identifiée) ou adaptée, par exemple sous forme de parcours d'habiletés à réinventer ?

Conditions de travail : Situation locale réelle à Antony (Académie de Versailles et dépendant de l'UCP).

Nous n'avons plus de gymnase à disposition depuis le 30 décembre 2015. Celui du Crous à la Croix de Berny (Antony) a été fermé. Il est devenu la propriété de la communauté d'agglomération... en voie de démolition au profit de reconstructions immobilières ! C'est le second grand déménagement que nous subissons en 3 ans.

Pour détailler : tout le gros matériel est stocké dans un entrepôt des services techniques de la ville. Le petit matériel est momentanément rassemblé dans un bureau/ local du site d'Antony.

Nous avons été contraints de faire le maximum des cours avec pratiques physiques au premier semestre, pour le second ils sont dispensés dans des salles de cours théoriques du site, type salle de conférence !

Et pourtant il y a **sur le site d'ANTONY Jouhaux** – sur place - **un entrepôt désaffecté que je réclame depuis plus de trois ans**, ce lieu est **suffisamment grand** pour répondre à nos premiers besoins, s'il était réhabilité. **Le président d'université Mr Germinet** a été alerté plusieurs fois à ce sujet, Il a même visité cet espace, **mais bien que déplorant et comprenant notre situation**, nous n'avons pas reçu trace ou signe d'engagement concret d'une étude possible de travaux. Une affaire de gros sous sans doute !

Du fait de sa fermeture et future démolition, nous avons également perdu en ce mois de juin les créneaux permettant une pratique régulière et minimale en piscine dans la ville d'Antony et dans le cadre du Suaps, ce qui représentait 25 mardis soir dans l'année pour une offre de pratique régulière possible (d'aquagym majoritairement et sensibilisation au savoir nager).

Déficit de postes

Nous ne sommes plus que 2 profs d'EPS à assurer les services prioritaires minimum en FI sur le site (6 profs encore il y a 3 ans).

Nous résistons donc à nous engager dans la Formation Continue (FC), dans les enseignements à distance (EAD), ou dans les autres formations où l'EPS aurait de droit sa place, c'est un manque à gagner pour les autres Parcours de formation offerts par l'Ucp/Espé, sur notre site : dont pour les formations Pro Techno, Formation de formateurs, sans parler des formations en licences).

Pour assurer la rentrée prochaine

Nous attendons des créneaux de gymnases qui seront sûrement disséminés dans les infrastructures de la ville d'Antony (loués chers) ! Certaines interdisant la pratique de jeux de ballons par exemple !

Nous devons sûrement prévoir à cet effet une remorque, en tout cas, une automobile à grande capacité de rangement pour transporter/apporter le matériel dont nous aurons besoin sur les lieux différents.

Le but est bien de programmer les quelques heures de formations pédagogiques didactiques en EPS pour préparer le concours, assurer les contenus retenus dans les masters M1 et M2 soit, pour les M1, a minima 18 heures par semestre et pour les M2 au maximum 15 heures annuelles ! Soit 5 séances

de 3 heures pour à la fois traiter des Apsa non travaillées en M1 pour le concours, répondre aux besoins de contenus pour la mise en œuvre de leur projets d'EPS en stage, et les évaluer .

Comment ne pas être fatigué(s) de cette situation ?

Certes, les débats sur le devenir de l'EPS, au regard des rythmes et des pratiques de type "ETAP" associatives ou autres, sont importants, ils affectent en effet les emplois du temps des classes dont l'EPS scolaire. Mais à ce jour il est de mon côté prioritaire de trouver localement de quoi faire mon boulot ; celui :

- d'accompagner une formation culturelle physique minimale décente,
- de convaincre les futurs enseignant-e-s de leurs ressources et compétences non négligeables, de l'importance de leur responsabilité et rôle dans la conception et mise en oeuvre d'une EPSA scolaire hebdomadaire régulière pour tous leurs élèves, sans distinction.

Bien cordialement, Brigitte Kerlonou